

Le RAP

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

BULLETIN D'INFORMATION | MAÏS SUCRÉ

N° 2, 22 mai 2018

CE QUE VOUS RÉSERVE LE RÉSEAU MAÏS SUCRÉ EN 2018

L'équipe du réseau Maïs sucré en 2018

Le réseau est sous la responsabilité de Brigitte Duval, agronome, travaillant avec l'appui de Nadia Nadeau, technicienne agricole, toutes deux du MAPAQ (Centre-du-Québec). Grâce à toute une équipe d'agronomes, de techniciens agricoles, d'étudiants et de producteurs agricoles, le réseau assurera encore cette année le suivi des principaux ravageurs du maïs sucré dans plusieurs régions, pour un total d'environ 40 sites d'observation. Ce groupe de collaborateurs se compose principalement des personnes et organisations présentées dans le tableau ci-dessous. De plus, l'équipe de Bonduelle Canada collabore au RAP Maïs sucré en fournissant les résultats de son réseau de pièges à insectes dans le maïs sucré. L'équipe du Laboratoire d'expertise et de diagnostic en phytoprotection du MAPAQ est également en appui au RAP Maïs sucré tout au long de la saison. Un grand merci à tous ces collaborateurs et collaboratrices!

Région	Principaux collaborateurs	
01 Bas-Saint-Laurent	Joëlle Ouellet Caroline Dionne Claude Martel Lise Dubé	MAPAQ, Rivière-du-Loup Groupe Pousse-Vert Producteur agricole, La Pocatière Club de gestion des sols du Témiscouata
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	Anthony Dufour Audrey Laroche	Groupe-conseil Agri-Vert Groupe multiconseil agricole Saguenay–Lac-Saint-Jean
03 Capitale-Nationale	Patrice Thibault François Demers Denis Giroux	Réseau de lutte intégrée Orléans Club les productions Écolo-Max Réseau de lutte intégrée Bellechasse
04 Mauricie	Nicolas Tanguay et Caroline Martineau Nicole Heer	MAPAQ, Trois-Rivières Club Lavi-Eau-Champ
05 Estrie	Priscila Petrauskas	Club agroenvironnemental de l'Estrie
07 Outaouais	Félix Moore	Club des services agroenvironnementaux de l'Outaouais
11 Gaspésie	Dominique Martin	MAPAQ, Caplan

Région	Principaux collaborateurs	
12 Chaudière-Appalaches	Denis Giroux Maude Lapointe François Demers	Réseau de lutte intégrée Bellechasse Coop de fertilisation organique Fertior Club les productions Écolo-Max
13 Laval	Katy Gaudreault	Services AgriXpert
14 Lanaudière	Mélissa Gagnon	MAPAQ, L'Assomption
15 Laurentides	Lucie Caron et Karine Fortier-Brunelle Isabelle Dubé et Michaël Pelletier Catherine Lussier Mathieu Lauzon et Louiselle Berthiaume	MAPAQ, Blainville Club conseil Profit-eau-sol Groupe-conseil agricole des Hautes-Laurentides Producteurs agricoles, Mirabel et La Conception
16 Montérégie	Simon Chaussé et Thierry Boislard Jean-Philippe Gagné Nadia Surdek Daniel Guilmette Mathieu Neau	IRDA, Saint-Bruno-de-Montarville Dura-Club PleineTerre Agrinove CÉROM
17 Centre-du-Québec	Valérie Robert Moussa Sitionon Caroline Leblanc	Club Durasol Groupe conseils agro Bois-Francs MAPAQ, Nicolet
Centre-du-Québec, Lanaudière, Montérégie	L'équipe de Bonduelle Canada	

Comment fonctionne le réseau Maïs sucré?

Dans toutes les régions mentionnées, une équipe d'observateurs suit le développement des ravageurs du maïs sucré à l'aide de pièges à phéromone et d'observations au champ. Toutes les observations servent à mieux connaître l'évolution des ravageurs et à définir les périodes les plus propices pour effectuer du dépistage au champ et/ou des interventions phytosanitaires. Chaque semaine, toutes les données prises au champ sont compilées. L'information ainsi obtenue sert à élaborer des stratégies d'intervention et à rédiger les avertissements phytosanitaires qui vous seront envoyés au cours de l'été.

En 2018, le réseau Maïs sucré émettra principalement des avertissements sur les ennemis suivants : la pyrale du maïs (races univoltine et bivoltine), la légionnaire d'automne, le ver de l'épi, le ver-gris occidental des haricots, la chrysomèle des racines du maïs, les pucerons et la rouille commune. Au besoin, d'autres ravageurs (vers gris, légionnaire uniponctuée, etc.) pourront faire l'objet d'avertissements phytosanitaires.

Pyrale du maïs

Le piégeage des papillons de la pyrale du maïs (races bivoltine et univoltine) est effectué à l'aide de pièges à phéromone, et ce, de façon systématique (relevés des pièges deux fois par semaine). De plus, le suivi du développement de la pyrale (œufs, larves et dommages) est basé sur l'examen de plants de maïs et sera réalisé sur une base ponctuelle. Enfin, le cumul des degrés-jours (base 10 °C) dans chaque région est utilisé pour mieux prévoir certains stades de développement de ce ravageur.

Légionnaire d'automne et ver de l'épi

La surveillance de la légionnaire d'automne et du ver de l'épi se fera aussi à l'aide de pièges à phéromone. Les régions couvertes sont sensiblement les mêmes que dans le cas de la pyrale du maïs.

Ver-gris occidental des haricots

En collaboration avec le RAP Grandes cultures, le réseau maïs sucré intègre cette année des pièges à phéromone pour le ver-gris occidental des haricots pour certains sites de piégeage.

Chrysomèle des racines du maïs, pucerons, rouille commune et autres ravageurs

Dans le cadre du réseau Maïs sucré, ces ennemis ne sont pas dépistés de façon systématique. Cependant, ils feront l'objet d'une surveillance visuelle dans les champs de maïs. De plus, dans le but de prévoir les risques d'infestations de légionnaire uniponctué et de vers-gris, le réseau Grandes cultures opère un programme de surveillance couvrant la plupart des régions du Québec. Le réseau Maïs sucré utilisera cette source de renseignements pour vous transmettre toute l'information pertinente concernant ces insectes.

Dépistage et piégeage personnalisés

Plusieurs dispensateurs de services-conseils offrent à leurs clients un service de dépistage personnalisé de leurs champs de maïs. Pour savoir si de tels dispensateurs œuvrent dans votre région, communiquez avec le réseau Agriconseils en composant le 1 800 680-1858 ou en visitant le www.agriconseils.qc.ca.

Les productrices et producteurs désireux de suivre eux-mêmes l'évolution de la pyrale du maïs, de la légionnaire d'automne, du ver de l'épi ou du ver-gris occidental des haricots dans leurs champs peuvent le faire en se procurant le matériel de piégeage nécessaire. Rappelons que la pyrale univoltine (une génération par année) répond au Québec à la phéromone de type « Iowa » et la pyrale bivoltine (deux générations par année) à celle du type « New York ». Il est possible de se procurer le matériel de piégeage chez Distributions Solida (418 826-0900). Il est également possible de faire confirmer l'identification des insectes ou d'autres problèmes phytosanitaires en faisant appel aux services du Laboratoire d'expertise et de diagnostic en phytoprotection du MAPAQ.

Pour plus d'information

- **Abonnement gratuit au RAP Maïs sucré** : [cliquez ici](#). Il est important de noter qu'après avoir complété le formulaire en ligne, un courriel de confirmation vous sera envoyé. Vous devez confirmer votre abonnement pour ensuite commencer à recevoir les communiqués du RAP Maïs sucré. Pour voir les plus récents avertissements et bulletins d'information du RAP Maïs sucré, [cliquez ici](#).
- **Bulletins d'information et fiches techniques du RAP Maïs sucré** : En tout temps, vous pouvez consulter les bulletins d'information et fiches techniques du RAP Maïs sucré. Voici un aperçu des sujets actuellement couverts par ces communiqués : [pyrale du maïs](#), [ver de l'épi](#), [pucerons](#), [chrysomèle des racines du maïs](#), [légionnaire d'automne](#) et [Alternatives au désherbage chimique dans le maïs sucré : le désherbage mécanique et le pyrodésherbage](#).
- **Le piégeage des insectes dans le maïs sucré** ([vidéo](#)). Brigitte Duval, agronome et collaborateurs, MAPAQ : Cette vidéo de 9 minutes explique comment effectuer le piégeage de la pyrale du maïs, du ver de l'épi et de la légionnaire d'automne à l'aide de pièges à phéromone. Elle aborde l'installation des pièges, la récolte des papillons et le remplacement des phéromones.
- **Les insectes nuisibles et utiles du maïs sucré : mieux les connaître**. Christine Jean, biologiste-entomologiste-consultante et Josée Boisclair, agronome-entomologiste, IRDA : Abondamment illustré, ce guide décrit de façon détaillée une quinzaine d'espèces de ravageurs qui affectent la culture du maïs sucré. Les dégâts qu'ils causent sont expliqués et des méthodes de dépistage et des interventions préventives sont suggérées. Par ailleurs, les insectes bénéfiques, représentés par une douzaine de groupes de prédateurs et de parasitoïdes régulièrement observés dans le maïs sucré, sont aussi présentés. Il est possible de vous procurer gratuitement cette brochure en [cliquant ici](#).
- **Affiche « La pyrale du maïs : un ravageur à deux races »**. Christine Jean, biologiste-entomologiste et Josée Boisclair, agronome-entomologiste, IRDA : Il est possible de vous procurer gratuitement cette affiche en [cliquant ici](#).

- **Lutte biologique contre la pyrale du maïs à l'aide de trichogrammes dans la culture du maïs sucré.** Fiche technique – publication VU 041 : Cette fiche technique, destinée aux producteurs agricoles et aux intervenants en phytoprotection, regroupe de l'information sur la pyrale du maïs et les trichogrammes. Procurez-vous cette fiche en [cliquant ici](#).
- **Les trichogrammes, une solution biologique contre la pyrale :** Vidéo et brochure qui expliquent le bon usage des trichogrammes pour réussir avec succès le contrôle de la pyrale. Vous pouvez télécharger gratuitement la vidéo et la brochure en allant au www.parabio.ca/cadres.htm.
- **Le désherbage mécanique du maïs sucré.** Maryse Leblanc, IRDA et Daniel Cloutier, Institut de malherbologie : Cette brochure présente les conditions de succès pour réussir le désherbage mécanique dans le maïs sucré avec divers équipements. Il est possible de vous procurer gratuitement la brochure en [cliquant ici](#).

Ce bulletin d'information a été rédigé par Brigitte Duval, agronome. Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter [l'avertisseuse du réseau Maïs sucré](#) ou [le secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.